

### Coordonnateurs de la session

Mirela DUMAN  
Tél. 01 55 93 65 62  
e-mail : mirela.duman@biomedecine.fr

### Lieu de formation

Agence de la biomédecine  
1 Avenue du Stade de France  
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

### Renseignements et inscriptions

Mirela DUMAN  
Tél. 01 55 93 65 62  
Fax 01 55 93 69 30  
e-mail : mirela.duman@biomedecine.fr

### Organisme formateur

Agence de la biomédecine

### Durée

2 jours par session

**2 sessions : dates à préciser ultérieurement**

### Nombre de participants

Environ 50

### Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

Cette formation ne concerne pas la greffe de moelle. Pour ce type de greffe, des formations spécifiques seront organisées en 2011, conjointement avec l'EBMT et la SFGM-TC, notamment concernant l'utilisation du logiciel européen Promise.

**FMC = 19 points par session**

## Journées de formation des Techniciens d'Etudes Cliniques et utilisateurs Cristal\*

Code Fx\_24/2011

### Public

Techniciens d'études cliniques et autres utilisateurs réguliers (médecins, infirmières, secrétaires) de la base Cristal.

### Objectifs

Optimiser la qualité et l'exhaustivité des données saisies dans la base Cristal et animer le réseau des TEC hospitaliers.

### Contenu de la formation

Evaluation de la saisie des équipes  
Point sur les études mises en place par l'Agence de la biomédecine  
Présentation des nouvelles applications développées par la direction des systèmes d'information (DSI).  
Qualité (aide à la saisie, résultat des audits)

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques  
Diaporama  
Documentation

### Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (DMS)  
Médecins greffeurs  
Biostatisticiens de la DMS  
Assistant de recherche clinique  
Chargé de projet de la direction des systèmes d'information (DSI)  
Personnels des services de régulation et d'appui

*\* Cristal : base informatisée qui permet de saisir les données concernant les malades depuis leur inscription sur la liste d'attente de greffe jusqu'à leurs suivis après greffe.*